

**PROCÈS-VERBAL DE LA 101^e RÉUNION DU
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT KATIVIK
(CCEK)**

Approuvé

DATE : Les 28 et 29 octobre 2004

ENDROIT : Salle 111-A, édifice Marie-Guyart, 675 boulevard René-
Lévesque Est, Québec, QC.

SONT PRÉSENTS :

Nommés par l'Administration régionale Kativik (ARK) :

M. Eli Angiyou, vice-président
M. David Okpik

Nommés par le gouvernement du Canada :

M. Claude Abel
M^{me} Suzanne Larochelle
M. Gilles H. Tremblay

Nommés par le gouvernement du Québec :

M. Jean Couture
M^{me} Paule Halley
M^{me} Hélène LeBlond

Secrétaire exécutive :

M^{me} Nathalie Girard

EST ABSENT:

M. Michael Barrett, nommé par l'ARK

INVITÉS :

M ^{me} Annie Bérubé	Ingénieure, Ministère de l'Environnement du Québec (MENV)
M. Frédéric Gagné	Directeur des travaux publics, ARK
M ^{me} Raymonde Jalbert	Chef de division contrôle, MENV
M. Stéphane Lacombe	Technicien, MENV
M ^{me} Marie Annick Liboiron	Commissaire, Commission d'étude sur les forêts publiques du Québec
M. Stéphan Ferrero	Consultant, Pesca Environnement
M. Stéphane Pierre	Technicien, ARK
M. Simon Ricard	Ingénieur, ARK
M. Simon Théberge	Responsable de la réglementation, MENV

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

En l'absence de M. Michael Barrett, il est prévu dans les procurations que M. Eli Angiyou agisse comme président. Le président déclare la réunion ouverte et invite les membres à proposer des modifications à l'ordre du jour.

L'ordre du jour ainsi modifié est adopté :

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux
3. Affaires découlant de la 100^e réunion et correspondance
4. Eau potable
5. Budget, membres et secrétariat
6. Gestion de la forêt boréale au Nunavik
7. Chapitre 23 de la CBJNQ (révision des annexes)
8. Recyclage au Nunavik
9. Gestion des déchets
10. Rapport annuel du CCEK: 2003-2004
11. Amélioration de la participation au sein du CCEK
12. Varia
13. Date et lieu de la prochaine réunion

Proposé par : M. Claude Abel
Appuyée par : M^{me} Paule Halley
Adopté à l'unanimité.

2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Le procès-verbal de la 98^e réunion de même que celui de la 99^e réunion ont été adoptés. Quant au procès-verbal de la 100^e réunion, la version française étant non disponible, une version préliminaire anglaise fut distribuée aux membres pour révision avant la traduction. Par conséquent, l'adoption du procès-verbal de la 100^e réunion est reportée.

3. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA 100^e RÉUNION ET CORRESPONDANCE

La secrétaire exécutive a fait part aux membres de la correspondance reçue et envoyée depuis la dernière réunion. Les principaux sujets abordés sont les suivants :

1-Un représentant au ministère de l'Environnement du Québec a répondu à la requête du CCEK en ce qui a trait à la rémunération de ses membres nommés par le gouvernement du Québec. Les membres du CCEK n'étant pas satisfaits de cette réponse, ils comptent acquérir plus d'information.

2-À la demande des membres, la secrétaire exécutive participera aux rencontres du Plan d'action national pour la protection du milieu marin contre la pollution d'origine terrestre (PAN). Puisque la majorité des communautés inuites sont situées au bord de la mer et que ce peuple a une alimentation basée sur les produits de la mer, le CCEK doit être informé des actions à prendre pour protéger les ressources.

3-Les fonds attribués pour les gagnants (école d'Aupaluk et celle de Salluit) du concours ont été versés. Un rapport d'étape devra être réalisé par les responsables des projets gagnants pour la fin du mois de janvier 2005.

4-La secrétaire fait mention de sa participation en octobre 2004 à la tournée d'inspection de 4 villages nordiques du ministère de l'Environnement du Québec. En plus d'accompagner les inspecteurs du MENV, la secrétaire a rencontré des conseillers municipaux. Elle a promu le mandat du CCEK tout en prenant note des préoccupations en rapport avec l'environnement des diverses communautés. Les opérateurs ont expliqué le fonctionnement des usines d'eau de même que les techniques d'analyse de l'eau. En plus de créer des liens avec les communautés ainsi qu'avec des responsables de la région au ministère de l'Environnement, cette visite a permis de mieux comprendre les enjeux reliés à l'atteinte du respect des règlements prescrit dans la *Loi sur la qualité de l'environnement du Québec*.

Aussi, au cours de cette tournée, la secrétaire exécutive a pu visiter les installations des centrales du réseau autonome d'Hydro-Québec. Elle fut en mesure de constater les efforts de la Société d'état en matière de récupération. Ils ont des systèmes de récupération des huiles usées, un système de récupération de déchets souillés à l'huile, un système de chauffage utilisant les huiles usées, ainsi que des protocoles de récupération pour les déversements de matières dangereuses. Ils ont aussi, un entrepôt propre et bien identifié pour les matières dangereuses.

5-Un nouvel administrateur fédéral a été nommé, il s'agit de M. Robert G. Connely.

4. EAU POTABLE

Dans le cadre de la consultation publique sur le projet de règlement modifiant le *Règlement sur la qualité de l'eau potable*, le CCEK a émis un avis aux autorités responsables du ministère de l'Environnement du Québec. Dans cet avis, le CCEK a signifié son intention d'organiser une réunion afin de mettre en lien les différents responsables de l'application du règlement proposé dans le but de mieux comprendre les enjeux reliés aux différents niveaux de l'application de ce règlement. C'est ainsi que les membres ont rencontré un responsable de la réglementation, M. Simon Théberge (MENV) ainsi que, par appel-conférence, des responsables de l'application du règlement en région M. Stéphane Lacombe, Mme Annie Bérubé et Mme Raymonde Jalbert (MENV, Rouyn-Noranda) de même que les représentants du Service des travaux publics de l'ARK à Kuujuaq, M. Frédéric Gagné, directeur, M. Simon Ricard et M. Stéphane Pierre. Pour cet entretien, M. Michael Barrett, président du CCEK, s'est joint au groupe de Kuujuaq. M. Théberge a proposé un ordre du jour, a expliqué les objectifs poursuivis et a mené la discussion en passant en revue les modifications du règlement susceptibles d'affecter la gestion de l'eau au Nunavik. Suites à la présentation des participants, les points suivants ont été discutés:

- Justifications des modifications
- Bactéries hétérotrophes aérobies et anaérobies (BHAA)
- pH
- Critères d'éligibilité à l'exclusion de la filtration
- Lecture en continue de l'eau traitée
- Contrôle de la qualité de l'eau distribuée
- Chlore résiduel dans les camions-citernes
- Version anglaise des rapports d'analyse
- Accréditation des opérateurs des stations d'eau potable

M. Théberge a pris note des préoccupations des diverses parties et a souligné qu'il les soumettra à son groupe de travail afin de respecter les réalités du Nunavik. Les représentants de l'ARK ont exprimé la volonté des villages nordiques de respecter les règlements du ministère, mais ont souligné qu'une question d'argent freine la réalisation des travaux nécessaires au respect de la *Loi sur la qualité de l'environnement du Québec*, de même que l'accréditation des opérateurs, telle que spécifiée au projet de modification du règlement.

5. BUDGET, MEMBRES ET SECRÉTARIAT

Budget

Un premier versement totalisant la moitié du budget annuel du CCEK pour l'année financière 2004-2005 a été émis et reçu cette semaine. Le CCEBJ, comité similaire au CCEK, a reçu la subvention totale depuis le mois d'août. On se rappelle que le CCEBJ

a une entente administrative avec le Ministère de l'Environnement. De son côté, le CCEK n'a toujours pas de nouvelles du projet d'entente administrative qu'il a soumis au ministère de l'Environnement du Québec.

Le détail des états financiers du CCEK est présenté aux membres. Le rapport de la mission d'examen pour l'année financière 2003-2004 est maintenant disponible pour consultation au secrétariat du CCEK. Le retour de taxes pour l'année 2003-2004 est présentement en traitement au ministère du Revenu du Québec. Puisqu'il s'agit d'une première demande, un responsable au ministère du Revenu du Québec a avisé la secrétaire exécutive qu'il est possible que le versement ne soit émis qu'en février 2005.

Membres

En attendant, la nomination du président par le gouvernement du Québec et du vice-président par le gouvernement du Canada, M. Michael Barrett et M. Eli Angiyou continuent d'assumer respectivement la présidence et la vice-présidence du CCEK.

Secrétariat

Suite à son absence pour un congé de maternité, la secrétaire exécutive a repris son poste de travail au début du mois de septembre 2004.

GESTION DE LA FORÊT BORÉALE AU NUNAVIK

Le mandat de la Commission d'étude scientifique et technique sur la forêt publique québécoise vise tout autant à protéger le patrimoine forestier qu'à assurer le maintien de la productivité de cette ressource et des emplois qui y sont reliés. La secrétaire exécutive a fait une première rencontre avec une des Commissaires, Mme Marie-Annick Liboiron en octobre 2004. Lors de cette rencontre, elles conclurent qu'il serait souhaitable que le CCEK élabore un mémoire faisant part de ses préoccupations face à la ressource forestière du Nunavik. Cette proposition fut adoptée par le Comité.

Madame Liboiron a participé à la présente rencontre. Elle a fait part de l'historique et des enjeux de la Commission. Elle a poursuivi en faisant part des travaux de la Commission en donnant ses commentaires sur l'ébauche du mémoire préparé par le CCEK. Elle a fait les recommandations suivantes aux membres (concrétiser les recommandations de sorte qu'il y en aient le moins possible, ajouter des photos au texte, et remettre le texte avant 2 semaines. Elle a rappelé l'échéancier à respecter pour assurer l'intégration des commentaires du CCEK dans le rapport final de la Commission dont on a prévu le parachèvement pour le mois de décembre 2004. Les membres remercient Mme Liboiron et conviennent de compléter le mémoire et de le remettre dans les plus brefs délais.

7. CHAPITRE 23 DE LA CBJNQ: RÉVISION DES ANNEXES

Au cours des derniers mois, les travaux entrepris sur l'évaluation environnementale du chapitre 23 de la CBJNQ se sont poursuivis. Le roulement des consultants impliqués dans le processus de recherche a toutefois ralenti l'avancement des travaux. Certaines préoccupations des membres quant aux attentes que suscitent l'étude de la révision des annexes sont partagées. La secrétaire fait part d'échanges qu'elle a eu avec un promoteur qui lui a vivement recommandé d'inciter le CCEK à continuer sa réflexion sur la révision des annexes.

8. RECYCLAGE AU NUNAVIK

Lors de la tournée d'inspection du MENV, la secrétaire exécutive a pris note que le village d'Inukjuak et de Kuujjuaraapik avait fait des efforts significatifs afin d'améliorer leur environnement. En effet, le village d'Inukjuak a vidé les barils d'huiles usées qui gisaient dans le dépôt en milieu nordique du village. Cette huile a ensuite été réutilisée pour faire fonctionner la fournaise du garage municipal. De plus, la municipalité d'Inukjuak a pris l'initiative d'envoyer vers le sud de la province un conteneur rempli de substances dangereuses périmées. Aussi, la municipalité de Kuujjuaraapik a pris l'initiative d'acheminer, au cours de l'été 2004, un petit conteneur rempli de batteries hors d'usage pour recyclage au sud de la province. Même si ces opérations sont coûteuses, elles n'ont pas empêché ces deux municipalités d'agir. Les membres sont heureux d'apprendre que de telles actions concrètes aient été réalisées pour la protection de l'environnement. Afin de féliciter les deux municipalités et d'inciter les autres, le CCEK entreprendra des démarches pour publiciser ces efforts par le biais de différents médias.

9. GESTION DES DÉCHETS

Lors de sa 99^e réunion au printemps 2004, le CCEK a demandé l'aide d'un consultant pour répondre à certaines questions relatives à la gestion des déchets au Nunavik. M. Stéphan Ferrero de la compagnie Pesca Environnement a été embauché. Ce dernier a déjà travaillé au Nunavik l'ARK au département des travaux publics. M. Ferrero a été invité à la 101^e réunion pour présenter les résultats de ses recherches.

M. Ferrero a fait un cours bilan de son expérience au Nunavik et a fait le pont en présentant brièvement les travaux qu'il a récemment réalisés pour l'ARK au sujet des matières résiduelles. Il enchaîne ensuite en réitérant aux membres les points qui ont fait l'objet de son rapport. Il s'agit de:

- Présenter les lois et les règlements présentement applicables au Nunavik;
- Expliquer comment pourrait s'appliquer la réalisation d'un plan de gestion des matières résiduelles tel qu'il est proposé dans la Politique de gestion des matières résiduelles du Québec 1998-2008;

-
- Présenter les besoins et suggérer les objectifs qui devraient faire partie d'un plan de gestion des matières résiduelles pour le Nunavik et faire des recommandations sur le contenu d'un tel plan;
 - Présenter une estimation des coûts que représente la réalisation d'un plan de gestion des matières résiduelles pour le Nunavik;
 - Donner des suggestions pour substituer d'autres techniques au brûlage à aire ouverte des résidus domestiques dans les dépôts en milieu nordique.

Enfin M. Fererro propose un plan d'action qui suggère, en premier lieu, de désigner une personne responsable de l'élaboration d'un plan de gestion. Par la suite, des discussions pourraient être initiées avec les principaux groupes susceptibles d'aider en la matière comme Recyc-Québec, le ministère des Affaires municipales et l'Administration régionale Kativik.

Le consultant propose de voir ce qui se fait déjà dans les autres régions nordiques. Par exemple, à Iqaluit, au Nunavut, il y aurait une entente avec une compagnie aérienne afin d'acheminer le papier récupéré vers des centres de recyclage. Selon lui, ce type d'entente est déterminant dans la réussite des projets de récupération puisque le transport est un enjeu majeur.

10. RAPPORT ANNUEL 2003-2004

La secrétaire exécutive annonce qu'elle proposera une première version du rapport à la prochaine réunion.

11. AMÉLIORATION DE LA PARTICIPATION AU SEIN DU CCEK

La secrétaire exécutive propose des options afin de faciliter le travail et d'optimiser la participation des membres. Ainsi, il est convenu qu'elle préparera une liste des différents sujets traités au CCEK de sorte que les membres puissent identifier les sujets qu'ils pourront traiter selon leur disponibilité.

12. VARIA

Logo

Des premiers exemples de logo sont proposés aux membres. Un membre explique qu'il serait préférable de ne pas adopter un logo qui comprend un inukshuk avec des membres puisque ce symbole ne représente pas le Nunavik. En effet, les inukshuks fabriqués au Nunavik sont composés plus simplement, il s'agit d'un empilement de roches sans bras ni jambes. Les membres décident alors d'attendre d'autres propositions de logo avant de faire un choix. La secrétaire exécutive fera parvenir aux membres de nouveaux exemples le plus tôt possible et tentera d'avoir un logo définitif pour la prochaine réunion.

13. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

Les membres souhaitent que la prochaine réunion soit tenue à Inukjuak, le 19-20 et 21 janvier 2005.

La réunion est ajournée suite à la proposition de Eli Angiyou qui a été appuyée par Hélène LeBlond et acceptée à l'unanimité.

Nathalie Girard
Secrétaire exécutive
16 janvier 2005

**MINUTES OF THE 101ST MEETING OF THE
KATIVIK ENVIRONMENTAL ADVISORY COMMITTEE
(KEAC)**

Approved

DATE: 28-29 October 2004

PLACE: Room 111-A, Édifice Marie-Guyart
675 René-Lévesque Blvd. East
Quebec City QC

PRESENT:

Kativik Regional Government appointees:

Eli Angiyou, Vice-President
David Okpik

Government of Canada appointees:

Claude Abel
Suzanne Larochelle
Gilles H. Tremblay

Gouvernement du Québec appointees:

Jean Couture
Paule Halley
Hélène LeBlond

Executive Secretary:

Nathalie Girard

ABSENT

Michael Barrett, KRG appointee

GUESTS:

Annie Bérubé	Engineer, Ministère de l'Environnement du Québec (MENV)
Frédéric Gagné	Director, Municipal Public Works Department, KRG
Raymonde Jalbert	Divisional Control Manager, MENV
Stéphane Lacombe	Technician, MENV
Marie-Annick Liboiron	Member, Commission studying the management of public forests in Québec
Stéphan Ferrero	Consultant, Pesca Environnement
Stéphane Pierre	Technician, KRG
Simon Ricard	Engineer, KRG
Simon Téberge	Regulation co-ordinator, MENV

1. CALL TO ORDER AND ADOPTION OF AGENDA

Due to the absence of Michael Barrett, the KEAC's internal by-laws provide that Eli Angiyou chair the meeting. The vice-president called the meeting to order and invited the members to propose necessary changes to the agenda.

The agenda was modified and adopted as follows:

1. Call to order and adoption of agenda
2. Adoption of the minutes
3. Business arising from the 100th meeting and correspondence
4. Drinking water
5. Budget, members and secretariat
6. Management of the boreal forest in Nunavik
7. Section 23 of the JBNQA: revision of the schedules
8. Recycling in Nunavik
9. Waste management
10. Annual report: 2003–04
11. Improved participation of members
12. Miscellaneous
13. Date and place of next meeting

Moved by: Claude Abel
Seconded by: Paule Halley
Motion passed unanimously.

2. ADOPTION OF THE MINUTES

The minutes for the 98th and 99th meetings were adopted. As the minutes for the 100th meeting were not available in French, a draft English version was distributed to members for revision prior to translation and the adoption of these minutes was postponed.

3. BUSINESS ARISING FROM THE 100TH MEETING AND CORRESPONDENCE

The executive secretary informed the meeting of correspondence that had been sent and received since the last meeting. The following main topics were discussed:

1-An official from the Ministère de l'Environnement (environment, MENV) provided a response to the KEAC's request concerning remuneration for its Gouvernement du Québec appointees. As the members of KEAC were not satisfied with the response, they have decided to obtain further information.

2-Further to questioning by the members, the executive secretary will participate in meetings to be organized under Canada's National Program of Action for the Protection of the Marine Environment from Land-based Activities. Since most Inuit communities in Nunavik are located next to the sea and since a good deal of Inuit food comes from the sea, the KEAC must be kept informed of any action needed to protect this resource.

3-The prizes under the KEAC's environmental contest have been paid out to the winners (the schools in Aupaluk and Salluit). Progress reports from those responsible for the winning projects are expected by the end of January 2005.

4-The executive secretary mentioned that, in October 2004, she took part in the MENV inspection of four Northern villages. In addition to accompanying the MENV inspectors, the executive secretary met with municipal councillors. She disseminated information about the KEAC's mandate and listened to their concerns about the environment. Drinking water plant operators provided explanations concerning the operation of drinking water plants and water analysis techniques. Not only did the executive secretary strengthen ties with the communities and the MENV, but she became better aware of the challenges related to compliance with regulations under the *Environmental Quality Act*.

In addition, during the MENV inspection trip the executive secretary was able to visit certain power stations operated by Hydro-Québec's independent power networks division. She was able to observe Hydro-Québec's efforts regarding the recovery of spent oil. Hydro-Québec has procedures for the recovery of spent oil, the recovery of waste contaminated with oil, the use of spent oil for heating as well as the

handling of hazardous waste spills. The public corporation also possesses clean and well-identified storage facilities for hazardous waste.

- 5- Robert G. Connely has been appointed as the new federal administrator for the *James Bay and Northern Québec Agreement* (JBNQA).

4. DRINKING WATER

In the framework of the public consultation concerning the *Regulation to amend the Regulation respecting the Quality of Drinking Water*, the KEAC provided MENV officials with a notice of its intention to organize a meeting with those who would be responsible for implementing the proposed regulation in order to gain a better understanding of the challenges that will be faced at different levels. Consequently, the KEAC met with an official involved in the drafting of the regulation (Simon Théberge), officials involved in enforcement of the regulation in the region (Stéphane Lacombe, Annie Bérubé and Raymonde Jalbert) who participated by telephone from Rouyn-Noranda, and employees (Frédéric Gagné, director, Simon Ricard and Stéphane Pierre) of the Municipal Public Works Department at the Kativik Regional Government (KRG) who participated by telephone from Kuujuaq. For this item, the KEAC president, Michael Barrett, also joined the meeting group in Kuujuaq. Mr. Théberge proposed a list of discussion points, explained the objectives followed and lead the discussion by reviewing those proposed amendments that are likely to affect drinking water management in Nunavik. Following the introduction of participants, these points were discussed:

- justifications for the amendments;
- aerobic and anaerobic heterotrophic bacteria (AAHB);
- pH;
- exclusion criteria for filtration;
- continuous monitoring of treated water;
- monitoring of the quality of distributed water;
- residual chlorine in drinking water delivery trucks;
- analysis reports in English.
- accreditation of drinking water plant operators

Mr. Théberge noted the concerns of the various parties and by indicated that he will explain them to his working group so that the realities of Nunavik described at the meeting may be respected. For its part, the KRG representatives indicated that Northern villages would like to comply with MENV regulations, but that budgetary constraints are sometimes an obstacle to the work necessary to comply with the *Environmental Quality Act* and to the drinking water plant operators accreditation.

5. BUDGET, MEMBERS AND SECRETARIAT

Budget

A first instalment equal to half of the KEAC's 2004–2005 annual budget was received this week. The James Bay Advisory Committee on the Environment (JBACE), which plays a role similar to the KEAC south of the 55th parallel, received payment of its entire subsidy this past August. It should be noted that the JBACE has an administrative agreement with the MENV. As concerns the KEAC, the members are still awaiting news concerning a draft administrative agreement submitted to the MENV some time ago.

A breakdown of the financial statements was presented to the members. The review engagement report for the fiscal year 2003–04 is now available for consultation at the office of the KEAC's secretariat. The sales tax refund for the fiscal year 2003–04 is currently being processed by the Ministère du Revenu (revenue). Since this is the first time the KEAC has applied for this refund, a department official informed the executive secretary that the refund may not be issued until February 2005.

Members

While awaiting the appointment of a president by the Gouvernement du Québec and a vice-president by the Government of Canada, Mr. Barrett and Mr. Angiyou will continue to assume the duties of these two positions.

Secretariat

Following her maternity leave, the executive secretary returned to her position at the beginning of September.

6. MANAGEMENT OF THE BOREAL FOREST IN NUNAVIK

The mandate of the commission studying the management of public forests in Québec is to foster both protection of Québec's forest heritage and the economic sustainability of this resource and related jobs. In October 2004, the executive secretary met with one of the commission members, Marie-Annick Liboiron. At this meeting, the two agreed that the KEAC should prepare a position paper outlining its concerns regarding forestry resources in Nunavik. This proposal was accepted by the members.

Ms. Liboiron was received at the KEAC meeting where she provided some background information on forestry in Québec and described related challenges. Next, Ms. Liboiron described the commission's work and commented on the position paper prepared by the KEAC. She recommended that the KEAC solidify its recommendations in order to limit the number, that it add a certain number of photographs and that it submit the final paper within two weeks. She also reminded the meeting of the schedule to be followed by the commission prior to the preparation of its final report which should be completed by December. The members thanked Ms. Liboiron for attending the meeting and agreed to submit the KEAC's position paper as soon as possible.

7. SECTION 23 OF THE JBNQA: REVISION OF THE SCHEDULES

Over the last few months, the review of Section 23 has continued. The turnover of consultants has however slowed progress to a certain degree. In addition, the members discussed certain concerns regarding the goal of this revision project. The executive secretary informed the members of a discussion that she had had with a project proponent who strongly urges the KEAC to continue its revision.

8. RECYCLING IN NUNAVIK

During the inspections carried out by the MENV, the executive secretary noted that the Northern villages of Inukjuak and Kuujjuaraapik had taken serious steps towards improving their environment locally. In Inukjuak, barrels of spent oil, which had been stored at the municipal disposal site, were used to heat the municipal garage. As well, on its own initiative the village shipped a container of hazardous waste to the South to be disposed of properly. In Kuujjuaraapik during the summer of 2004 also on its own initiative, the municipality shipped a small container of used batteries to the South for recycling. Despite the high cost of such activities, the two municipalities in question still took action. The members were pleased to learn about these activities that serve to protect the environment. In order to recognize the efforts of these two municipalities and encourage others, the KEAC plans to publicize these actions through various media.

9. WASTE MANAGEMENT

At its 99th meeting held in the spring of 2004, the KEAC decided to contract a consultant to prepare information concerning issues related to waste management in Nunavik. Stéphan Ferrero of Pesca Environnement was hired for this purpose. At one time Mr. Ferrero worked in Nunavik for the KRG Municipal Public Works Department. He was invited to the KEAC's 101st meeting to present the results of his work.

Mr. Ferrero briefly described his background in Nunavik and described recent waste management work that he had performed for the KRG. Next, he discussed the issues that are dealt with in his report:

- the laws and regulations concerning waste management that are currently in effect in Nunavik;
- the preparation of a waste management plan in accordance with the *Québec Action Plan for Waste Management 1998-2008*;
- the needs and objectives of a waste management plan for Nunavik as well as recommendations concerning the contents of such a plan;
- estimated costs related to the preparation of a waste management plan for Nunavik;
- alternatives to the open burning of household waste as is currently practised in Northern disposal sites.

Finally, Mr. Ferrero proposed an action plan that recommends: the appointment of an individual to oversee the preparation of the management plan; and the initiation of discussions with those organizations that are likely to be able to provide assistance including Recyc-Québec, the Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (municipal affairs, sports and recreation) and the KRG.

Mr. Ferrero also recommended that waste management activities in other Northern regions be studied. For example in Iqaluit, Nunavut, there seems to be an agreement with an airline company for the shipment of recovered paper to recycling centres. In the opinion of Mr. Ferrero, this type of agreement is essential for the success of recovery projects given the challenges posed by shipping.

10. ANNUAL REPORT 2003–04

The executive secretary announced that a draft version would be ready at the next meeting.

11. IMPROVED PARTICIPATION OF MEMBERS

The executive secretary proposed certain options that would facilitate and maximize the participation of members. It was agreed that she should prepare a list of different topics being dealt with by the KEAC so that the members could identify where they might contribute based on their availability.

12. MISCELLANEOUS

Logo

Some initial designs for a logo were presented to the members. One member explained that it is not appropriate to adopt a logo that includes an inukshuk with arms and legs because this symbol does not represent Nunavik. Inukshuks built in Nunavik are in fact simpler, comprising a pile of rocks with neither arms nor legs. The members therefore decided to await further proposals before making a decision. The executive secretary will forward to the members, as soon as they become available, new proposals in an effort to have a new logo selected for the next meeting.

13. DATE AND PLACE OF NEXT MEETING

The members decided to hold the next meeting in Inukjuak on 19–21 January 2005.

The closure of the meeting was proposed by Eli Angiyou and seconded by H  l  ne LeBlond. The motion was passed unanimously.

Nathalie Girard
Executive Secretary
16 January 2005